

ADMINISTRATION, COMMERCE ET INFORMATIQUE

**DEP COMPTABILITÉ
5231**

AIDE-MÉMOIRE

461- 204 Déclaration de revenus

DT Max 2020

Gardez-moi précieusement!
Je peux vous être utile au travail...

Giovanni De Lutio

Groupe GD

Aucune partie de ce guide ne peut être reproduite, enregistrée ou retransmise sous aucune forme que ce soit, ni par aucun procédé électronique, photographique ou autre sans l'autorisation préalable de l'éditeur.

ISBN 978-2-924338-60-5

Droits d'auteur 2021 **Groupe GD inc.**
505, rue Fortin
Sherbrooke (Québec) J1E 2Z1
Téléphone : 819 566-2015
Télécopieur : 819 562-9967
Site Internet : www.groupegd.com
Courriel : info@groupegd.com

Dépôt légal **Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2021**
Bibliothèque et Archives Canada, 2021

TABLE DES MATIÈRES
DÉCLARATION DE REVENUS MANUELLE

Dates limites.....	7
Étapes à suivre pour produire une déclaration.....	7
Ordre des documents à envoyer.....	7
Définitions.....	8
Site Internet des gouvernements.....	9
Démarche générale d'une déclaration de revenus.....	9
Types de revenus.....	10
Emploi.....	10
Retraite.....	10
Intérêts, Placement et Dividendes.....	10
REER.....	10
Assurance-emploi.....	11
CNESST / Assistance sociale.....	11
SAAQ.....	11
Fiducie.....	11
RQAP.....	11
Revenus d'entreprise.....	11
Autres feuillets et relevés.....	12
Frais de scolarité.....	12
Crédit d'impôt relatif à un fonds de travailleurs (FTQ / Fondation).....	12
Frais de garde d'enfants.....	12
Versements anticipés de crédit d'impôt.....	12
Reçus - Déductions.....	13
REER/RPAC.....	13
Cotisation syndicale ou professionnelle.....	13
Pension alimentaire.....	13
Frais financiers et Frais d'intérêt.....	13
Déduction pour travailleur.....	13
Reçus – Crédits d'impôt.....	14
Frais médicaux.....	14
Frais médicaux des PAC.....	14
Activités de aînés.....	14
Activités physiques et artistiques des enfants.....	14
Achat d'une habitation.....	15
Intérêts payés sur prêt étudiant.....	15
Dons.....	15

Abonnement aux nouvelles numériques.....	15
Contribution politique.....	15
Fournitures scolaires d'éducateur.....	15
Prime au travail.....	16
Maintien à domicile des aînés.....	16
Bouclier fiscal.....	16
Soutien aux aînés.....	16
Acomptes provisionnels.....	16
Situation du contribuable.....	17
Seule.....	17
Âge (65 ans et +).....	17
Époux ou conjoint de fait à charge.....	17
PAC admissible.....	17
Pension.....	17
Handicap.....	18
Transfert entre époux / conjoint de fait.....	18
Enfants mineurs aux études postsecondaires.....	18
Montant transféré par un enfant majeur aux études postsecondaires.....	18
Autres personnes à charge.....	18
Personne aidante.....	18
DAS.....	19
Employés.....	19
Travail indépendant.....	20
Feuille de route #1.....	21
Feuille de route#2.....	22
Déclaration de revenus fédérale (T1).....	23
Déclaration de revenus provinciale (TP1).....	29

TABLE DES MATIÈRES
DT MAX 2020

Principales icônes de la barre d'outils..... 33

Intégration familiale..... 34

Trois fenêtres 34

Codes de couleur..... 34

Assurance médicaments du Québec..... 35

Comment remplir les cases des différentes sections 36

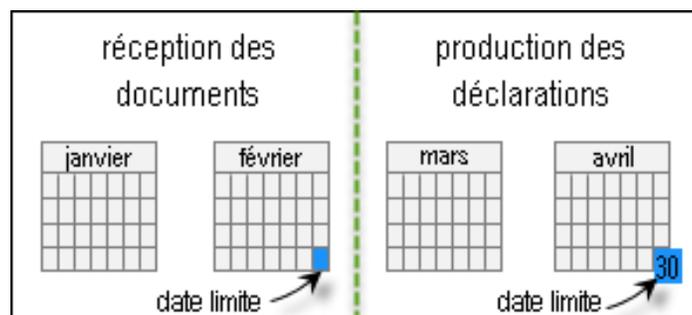
Optimisation..... 36

Résumé..... 37

Où dans DT Max?..... 37

Les **lois de l'impôt** sont modifiées **chaque année** selon le budget fédéral et du Québec, il faut donc lire attentivement, à toutes les années, les principales **modifications** qui figurent au tout début des guides généraux d'impôt publiés.

Dates limites



Étapes à suivre pour produire une déclaration

- Rassemblement des pièces justificatives
Le contribuable doit conserver tous ses documents pour une période minimale de **six ans**.
- Production de la déclaration
Normalement, c'est la personne dont le revenu est le plus élevé qui réclame les crédits d'impôt pour le ménage afin de réduire le plus possible son impôt à payer.
- Envoi de la déclaration

Ordre des documents à envoyer

Fédéral	Poste	À insérer entre les pages 4 et 5 de la T1 : - Feuillet - certains reçus (REER, intérêts payés sur prêt étudiant, contri. politique) - Annexes - Formulaires
	Internet	- T1 - Annexes - Formulaires aucune pièce justificative (sur demande du gouvernement seulement)
Provincial	Poste et Internet	À insérer entre les pages 3 et 4 de la TP1 : - Annexes - Formulaires aucune pièce justificative (sur demande du gouvernement seulement)

Définitions

Imposable : montant sur lequel des impôts sont à payer

Déductible : montant (habituellement une dépense) que l'on peut déduire du revenu qui servira à calculer l'impôt

Crédit d'impôt : montant alloué afin de diminuer l'impôt sur le revenu

RPA : *régime de pension agréé* : régime de retraite mis en place par l'employeur

REER : *régime enregistré d'épargne-retraite* : argent placé en vue de la retraite sur lequel aucun impôt n'est à payer jusqu'au moment du retrait

RPAC : *régime de pension agréé collectif* : régime de retraite pour les travailleurs indépendants et les particuliers dont le milieu de travail n'offre pas de régime de pension. L'employeur peut y participer. Les modalités de placement sont semblables à celles du REER.

RVER : *régime volontaire d'épargne-retraite* : équivalent du RPAC au provincial

RAP : *régime d'accession à la propriété* : somme d'argent retirée du REER pour acheter une résidence principale; le montant retiré doit être remboursé dans le REER

REEP : *régime d'encouragement à l'éducation permanente* : somme d'argent retirée du REER pour couvrir les frais d'études. Cet argent doit être remboursé dans le REER

Conjoint de fait : Personnes de sexe opposé ou de même sexe qui vivent maritalement ensemble depuis au moins douze mois consécutifs ou qui sont les parents du même enfant ou qui ont la garde du même enfant. Elles sont toujours considérées en union de fait si, au cours de l'année, elles n'ont pas vécu ensemble pendant une ou des périodes de moins de 90 jours.

Personne à charge : Personne âgée de plus de 18 ans, autre que le conjoint, qui est liée (par le sang, le mariage ou l'adoption) à celle qui subvient à ses besoins; la personne à charge doit avoir habité avec elle ou être atteinte d'une déficience.

Enfant à charge : Il est âgé de 18 ans et moins ou de plus de 18 ans et étudie à temps plein. Dans ce dernier cas, l'enfant à charge doit avoir habité avec le parent qui a subvenu à ses besoins au cours de l'année ou être atteint d'une déficience.

Site Internet des gouvernements



Agence du revenu du Canada

www.canada.ca/fr/agence-revenu

Revenu Québec

www.revenuquebec.ca

Démarche générale d'une déclaration de revenus

Revenu total
- <u>Déductions</u>
Revenu net
- <u>Montants non imposables</u>
Revenu imposable
 Calcul de l'impôt selon le revenu imposable
- <u>Crédits d'impôt non remboursables</u>
Impôt
- Autres crédits d'impôt
+ <u>Autres cotisations</u>
Impôt à payer
- <u>Sommes déjà payées ou que le gouvernement doit</u>
Montant d'impôt à payer ou à recevoir

Types de revenus

Emploi

Fédéral (feuille)	ligne de la T1	Provincial (relevé)	ligne de la TP1
T4	10100	RL-1	101
Case 85 (Autres renseignements) : contribution de l' employé à l'assurance privée		Case 235 (Renseign. complémentaires) : contribution de l' employé à l'assurance privée Case J : contribution de l' employeur à l'ass. privée	

Retraite

Fédéral (feuille)	ligne de la T1	Provincial (relevé)	ligne de la TP1
T4A : pension	11500	RL-2	122
T4A(P) : RRQ	11400	RL-2	119
T4RIF : FERR	11500	RL-2	122
T4A(OAS) : S.V.	11300		114

Intérêts, Placement et Dividendes



Fédéral (feuille)	ligne de la T1	Provincial (relevé)	ligne de la TP1
T5	12000 (div.) 12100 (int.+plac.)	RL-3	128 (div.) 130 (int.+plac.)

REER

Fédéral (feuille)	ligne de la T1	Provincial (relevé)	ligne de la TP1
T4RSP	12900	RL-2	122
	Inclure les \$ de RAP/REEP non remboursés		

⇒ Les montants de RAP / REEP non remboursés seront inclus à la ligne 154 au provincial

Assurance-emploi

Fédéral (feuille)	ligne de la T1	Provincial (relevé)	ligne de la TP1
T4E	11900		111

CNESST / Assistance sociale

Fédéral (feuille)	ligne de la T1	Provincial (relevé)	ligne de la TP1
T5007	14400 / 14500	RL-5	147 / 148

⇒ Si le bénéficiaire des prestations d'assistance sociale vit avec son conjoint, le montant reçu sera inscrit dans la déclaration de la personne possédant le revenu le plus élevé (ligne 23600).

SAAQ

Fédéral (feuille)	ligne de la T1	Provincial (relevé)	ligne de la TP1
		RL-5	148

Fiducie

annexe 3	Fédéral (feuille)	ligne de la T1	Provincial (relevé)	ligne de la TP1	annexe G
	T3	12700	RL-16	139	

RQAP

Fédéral (feuille)	ligne de la T1	Provincial (relevé)	ligne de la TP1
T4E	11900	RL-6	110

Revenus d'entreprise

formulaire T2125	Fédéral (feuille)	ligne de la T1	Provincial (relevé)	ligne de la TP1	formulaire TP-80
		13500 à 14300		164	annexe L

Reçus - Déductions

REER/RPAC

annexe 7	ligne de la T1	ligne de la TP1
	20800	214

Cotisation syndicale ou professionnelle

	ligne de la T1	ligne de la TP1	
	21200	397	
T4 case 44	crédit : 10 % de la cot.		RL-1 case F

Pension alimentaire

ligne de la T1	ligne de la TP1
Payée	
22000	225
Reçue	
12800	142



⇒ Seule la pension payée exclusivement au profit de l'ex-conjoint peut être déduite ici

Frais financiers et Frais d'intérêt

(frais de gestion, honoraire d'un conseiller, intérêts payés pour emprunter en vue d'un placement)

	ligne de la T1	ligne de la TP1
	22100	231

Déduction pour travailleur

ligne de la T1	ligne de la TP1
	201
6 % du revenu max : 1 190 \$	

Reçus – Crédits d'impôt

Frais médicaux

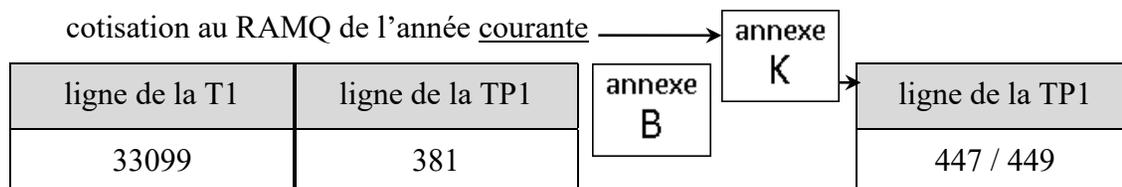
au fédéral : cotisation de l'employé à l'assurance privée (case 85 du T4)

cotisation au RAMQ de l'année dernière

au provincial : cotisation de l'employé à l'assurance privée (case 235 du RL-1)

cotisation de l'employeur à l'assurance privée (case J du RL-1)

cotisation au RAMQ de l'année courante



⇒ Réclamer dans la déclaration du contribuable ayant le revenu net le moins élevé.

⇒ Attention aux montants remboursés par les assurances, si applicable.

⇒ Un contribuable qui participe à un régime privé doit en faire bénéficier son conjoint.

Frais médicaux des PAC

 feuille de travail	ligne de la T1	ligne de la TP1
	33199	381

Activités de aînés

ligne de la T1	ligne de la TP1
 	462 (code 28)

conditionnel au revenu
20 % des frais
crédit max : 40 \$

Activités physiques et artistiques des enfants

ligne de la T1	ligne de la TP1	 grille de calculs
 	462 (code 25)	

entre 6-17 ans
conditionnel au revenu
20 % des frais
dépense max : 500 \$

Achat d'une habitation

ligne de la T1	ligne de la TP1	formulaire TP-752.HA
31270	396	

5 000 \$ crédit max : 750 \$

Intérêts payés sur prêt étudiant

ligne de la T1	ligne de la TP1	annexe M
31900	385	

Dons

ligne de la T1	ligne de la TP1	 grille de calculs
34900	393 / 395	

⇒ Réclamer les dons dans la déclaration du conjoint possédant le revenu le plus élevé.

Abonnement aux nouvelles numériques

ligne de la T1	ligne de la TP1
31350	X

max : 500 \$

Contribution politique

ligne de la T1	ligne de la TP1	 grille de calculs
Fédérale 40900 / 41000	Municipale 414	

crédit max : 650 \$ crédit max : 155 \$

Fournitures scolaires d'éducateur

ligne de la T1	ligne de la TP1
46900	X

15 % des frais
dép. max : 1 000 \$

Prime au travail

ligne de la T1	ligne de la TP1	annexe P
	456	

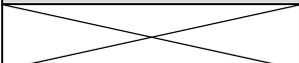
conditionnel

Maintien à domicile des aînés

ligne de la T1	ligne de la TP1	annexe J
	458	

crédit : 35 % des dépenses

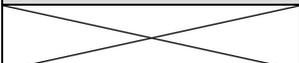
Bouclier fiscal

ligne de la T1	ligne de la TP1	formulaire TP-1029.BF
	460	

⇒ Si reçu le crédit d'impôt pour frais de garde d'enfants ou pour la prime au travail

⇒ Condition : que le revenu net du ménage 2020 > 2019

Soutien aux aînés

ligne de la T1	ligne de la TP1	formulaire TP-1029.SA
	463	

Acomptes provisionnels

ligne de la T1	ligne de la TP1
47600	453

Situation du contribuable

Seule

ligne de la T1	ligne de la TP1	annexe B
	361	

1 780 \$

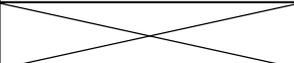
⇒ Le contribuable doit avoir été seul **toute** l'année (ne pas tenir compte des enfants à charge)

Âge (65 ans et +)

 feuille de travail	ligne de la T1	ligne de la TP1	annexe B
	30100	361	

max : 7 637 \$

Époux ou conjoint de fait à charge

annexe 5	ligne de la T1	ligne de la TP1
	30300	

PAC admissible

si pas d'époux ou conjoint de fait

annexe 5	ligne de la T1	ligne de la TP1
	30400	

Pension

 feuille de travail	ligne de la T1	ligne de la TP1	annexe B
	31400	361	

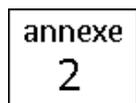
max : 2 000 \$

Handicap



ligne de la T1	ligne de la TP1
31600	376
transfert : 31800	
8 576 \$	3 449 \$

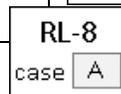
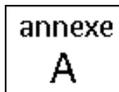
Transfert entre époux / conjoint de fait



ligne de la T1	ligne de la TP1
32600	431

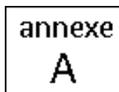
Enfants mineurs aux études postsecondaires

ligne de la T1	ligne de la TP1
 	367
2 983 \$ / session	

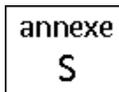


Montant transféré par un enfant majeur aux études postsecondaires

ligne de la T1	ligne de la TP1
 	367



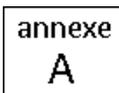
par le parent



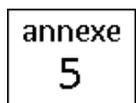
par l'étudiant

Autres personnes à charge

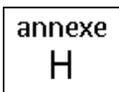
ligne de la T1	ligne de la TP1
 	367



Personne aidante



ligne de la T1	ligne de la TP1
30425 / 30450	462 (code 02)
max : 1 250 \$	



DAS

Employés

RRQ

annexe 8	ligne de la T1	ligne de la TP1
	30800	98
max : 2 980,80 \$		RL-1 case B

RRQ (déduction pour cotisation bonifiée)

annexe 8	ligne de la T1	ligne de la TP1
	22215	248 (code 01)
max : 165,60 \$		grille de calculs ligne 248

RQAP

T4 case 55	ligne de la T1	ligne de la TP1
	31205	97
max : 387,79 \$		max : 387,79 \$
		RL-1 case H

Assurance-emploi

T4 case 18	ligne de la T1	ligne de la TP1
	31200	
max : 650,40 \$		

Travail indépendant

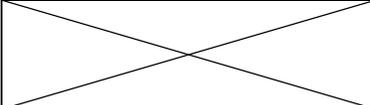
RRQ

annexe 8	ligne de la T1	ligne de la TP1	 grille de calculs ligne 445
	22200 (partie employeur - déduction)	248 (code 02) (partie employeur - déduction)	
	31000 (partie employé – crédit d'impôt)	445 (parties employé et employeur - cotisation)	

RQAP

annexe 10	ligne de la T1	ligne de la TP1	annexe R
	22300 (partie employeur - déduction)	248 (code 02) (partie employeur - déduction)	
	31215 (partie employé – crédit d'impôt)	439 (parties employé et employeur - cotisation)	
max employé : 387,79 \$			

Assurance-emploi (si entente)

annexe 13	ligne de la T1	ligne de la TP1
	31217 42120	

FSS

ligne de la T1	ligne de la TP1	annexe F
	446	

Feuille de route #1

Informations sur le client - Feuille de route #1	
Nom : _____	Date de naissance : _____
Adresse : _____	
NAS : _____	
État civil : <input type="checkbox"/> Marié(e) <input type="checkbox"/> Veuf(ve) <input type="checkbox"/> Conjoint(e) de fait	
<input type="checkbox"/> Divorcé(e) <input type="checkbox"/> Séparé(e) <input type="checkbox"/> Célibataire	
Date de l'union/séparation : _____	Paie cot. RAMQ conjoint ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
CONJOINT(E)	EX-CONJOINT(E)
Nom : _____	Nom : _____
NAS : _____	NAS : _____
Date de naissance : _____	Date de naissance : _____
Revenu net : _____	Revenu net : _____
Frais de scolarité : _____	Adresse : _____
Paie cot. RAMQ conjoint ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Pension alimentaire : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
PERSONNES À CHARGE	
Nom : _____	Nom : _____
NAS : _____	NAS : _____
Date de naissance : _____	Date de naissance : _____
Lien avec le client : _____	Lien avec le client : _____
Revenu net : _____	Revenu net : _____
Frais de scolarité : _____	Frais de scolarité : _____
Frais de garde : _____	Frais de garde : _____
Frais médicaux : _____	Frais médicaux : _____
Activité physique/artist. _____	Activité physique/artist. _____
Nom : _____	Nom : _____
NAS : _____	NAS : _____
Date de naissance : _____	Date de naissance : _____
Lien avec le client : _____	Lien avec le client : _____
Revenu net : _____	Revenu net : _____
Frais de scolarité : _____	Frais de scolarité : _____
Frais de garde : _____	Frais de garde : _____
Frais médicaux : _____	Frais médicaux : _____
Activité physique/artist. _____	Activité physique/artist. _____
Acomptes provisionnels : <input type="checkbox"/> fédéral _____ <input type="checkbox"/> provincial _____	
Assurance méd. privée <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
Conjoints acceptent de se transférer une partie de leur remboursement ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
Autres : _____	

Feuille de route #2

<u>Nom du client :</u>	Fédéral		Provincial	
	Feuillets en main	À remplir	Relevés en main	À remplir
REVENUS				
Emploi	<input type="checkbox"/> T4		<input type="checkbox"/> Relevé 1	
Retraite / RPAC	<input type="checkbox"/> T4A	<input type="checkbox"/> T 1032 (si fract)	<input type="checkbox"/> Relevé 2	<input type="checkbox"/> Annexe B + Q (si fract)
Sécurité de la vieillesse	<input type="checkbox"/> T4A (OAS)		<input type="checkbox"/> Relevé 2	
RPC/RRQ	<input type="checkbox"/> T4A(P)		<input type="checkbox"/> Relevé 6	
RQAP	<input type="checkbox"/> T4E		<input type="checkbox"/> Relevé 3	
Placements	<input type="checkbox"/> T5	<input type="checkbox"/> GC	<input type="checkbox"/> Relevé 2	
REER (ou RAP et REEP)	<input type="checkbox"/> T4RSP	<input type="checkbox"/> Annexe 7	<input type="checkbox"/> Relevé 2	
FERR	<input type="checkbox"/> T4RIF		<input type="checkbox"/> Relevé 2	
Assurance-emploi	<input type="checkbox"/> T4E		<input type="checkbox"/> Relevé 5	
Ass. sociale et indemn. CNESST	<input type="checkbox"/> T5007		<input type="checkbox"/> Relevé 16	<input type="checkbox"/> Annexe G
Fiducie	<input type="checkbox"/> T3	<input type="checkbox"/> Annexe 3	<input type="checkbox"/> états fin. + reçus	<input type="checkbox"/> Ann. L + TP-80
Entreprise	<input type="checkbox"/> états fin. + reçus	<input type="checkbox"/> T2125		
PCU	<input type="checkbox"/> T4A ou T4E			
DÉDUCTIONS/COTISATIONS				
Frais de scolarité	<input type="checkbox"/> T2202A	<input type="checkbox"/> Annexe 11	<input type="checkbox"/> Relevé 8	<input type="checkbox"/> Annexe T + S
Fonds de travailleurs			<input type="checkbox"/> Relevé 10	
Frais de garde d'enfants	<input type="checkbox"/> reçu	<input type="checkbox"/> T778	<input type="checkbox"/> Rel. 24	<input type="checkbox"/> Annexe C
Pension alimentaire	<input type="checkbox"/> enregistrement		<input type="checkbox"/> enregistrement	<input type="checkbox"/> GC
Dons	<input type="checkbox"/> reçu	<input type="checkbox"/> Annexe 9	<input type="checkbox"/> reçu	<input type="checkbox"/> GC / Ann.V (si appl.)
Intérêts payés	<input type="checkbox"/> reçu	<input type="checkbox"/> GC	<input type="checkbox"/> reçu	
Frais médicaux	<input type="checkbox"/> reçu		<input type="checkbox"/> reçu	<input type="checkbox"/> Annexe K et B
Contribution politique	<input type="checkbox"/> reçu	<input type="checkbox"/> GC	<input type="checkbox"/> reçu	<input type="checkbox"/> GC
Cotisation à un REER / RPAC	<input type="checkbox"/> reçu	<input type="checkbox"/> Annexe 7	<input type="checkbox"/> reçu	
Act. physiques et artistiques enfants			<input type="checkbox"/> reçu	
Activités des aînés			<input type="checkbox"/> reçu	
Abonnement nouvelles numériques	<input type="checkbox"/> reçu			
Intérêts sur prêt étudiant	<input type="checkbox"/> reçu		<input type="checkbox"/> reçu	<input type="checkbox"/> Annexe M
Achat d'une maison	<input type="checkbox"/> acte de vente		<input type="checkbox"/> acte de vente	<input type="checkbox"/> TP-752.HA
Cotisation syndicale ou profes.	<input type="checkbox"/> reçu ou T4		<input type="checkbox"/> reçu ou Relevé 1	
Allocat. canad. travailleurs (ACT)		<input type="checkbox"/> Annexe 6		
Cotisation à l'AE		<input type="checkbox"/> Annexe 13		
Cotisation au RRQ		<input type="checkbox"/> Ann. 8 + T2204		<input type="checkbox"/> GC
Cotisation au FSS				<input type="checkbox"/> Annexe F
Cotisation au RQAP		<input type="checkbox"/> Annexe 10		<input type="checkbox"/> Annexe R
Personnes à charge		<input type="checkbox"/> Annexe 5		<input type="checkbox"/> Annexe A
Âge - pers. seule - retraite		<input type="checkbox"/> GC		<input type="checkbox"/> Annexe B
Transferts entre conjoints		<input type="checkbox"/> Annexe 2		
Prime au travail				<input type="checkbox"/> Annexe P
Versements anticipés de cr. d'impôt			<input type="checkbox"/> Relevé 19	<input type="checkbox"/> Annexes C ou P
Maintien à domicile pers. âgée				<input type="checkbox"/> Annexe J + GC
Aidant naturel		<input type="checkbox"/> Annexe 5		<input type="checkbox"/> Annexe H
Crédit d'impôt pour solidarité				<input type="checkbox"/> Annexe D

FT : feuillets de travail GC : Grille de calculs

Déclaration de revenus fédérale (T1)

Protégé B une fois rempli

Joignez seulement les documents (annexes, feuillets de renseignements, formulaires ou reçus) demandés pour appuyer les déductions ou crédits que vous demandez. Gardez toutes les autres pièces justificatives.

Si l'une des lignes ne s'applique pas, n'inscrivez rien pour cette ligne à moins d'instructions contraires.

Étape 2 – Revenu total

En tant que résident du Canada, vous devez déclarer vos revenus de toutes provenances, c'est-à-dire vos revenus de sources canadiennes et étrangères. Le Guide d'impôt et de prestations peut avoir des renseignements supplémentaires pour certaines lignes.

Revenus d'emploi (case 14 de tous les feuillets T4)	10100	case 14 - T4	1	
Revenu non-imposable versé aux volontaires des services d'urgence (lisez la ligne 10100 dans le guide)	10105			
Commissions incluses à la ligne 1 (case 42 de tous les feuillets T4)	10120	case 42 - T4		
Cotisations à un régime d'assurance-salaire (consultez le guide à la ligne 10100)	10130			
Autres revenus d'emploi	10400	+ pourboires	2	
Pension de sécurité de la vieillesse (case 18 du feuillet T4A(OAS))	11300	+ case 18-T4A(OAS)	3	
Prestations du RPC ou du RRQ (case 20 du feuillet T4A(P))	11400	+ case 20 - T4A(P)	4	
Prestations d'invalidité incluses à la ligne 4 (case 16 du feuillet T4A(P))	11410			
Autres pensions et pensions de retraite (consultez le guide à la ligne 11500 et remplissez la ligne 31400 de la feuille de travail pour la déclaration)	11500	+ T4A - T3 - T4RIF	5	
Choix du montant de pension fractionné (remplissez le formulaire T1032)	11600		6	
Prestation universelle pour la garde d'enfants (PUGE) (consultez le feuillet RC62)	11700		7	
Montant de la PUGE désigné à une personne à charge	11701			
Prestations d'assurance-emploi et autres prestations (case 14 du feuillet T4E)	11900	+ case 14 - T4E	8	
Prestations de maternité et parentales de l'assurance-emploi et prestations du Régime provincial d'assurance parentale	11905			
Montant imposable des dividendes (déterminés et autres que déterminés) de sociétés canadiennes imposables (remplissez la feuille de travail pour la déclaration)	12000	+ T5 - T4PS - T3	9	feuille de travail
Montant imposable des dividendes autres que des dividendes déterminés de sociétés canadiennes imposables, inclus à la ligne 9 (remplissez la feuille de travail pour la déclaration)	12010			
Intérêts et autres revenus de placements (remplissez la feuille de travail pour la déclaration)	12100	+ T5 - T3	10	feuille de travail
Revenus nets de société de personnes : commanditaires ou associés passifs seulement	12200		11	
Revenus d'un régime enregistré d'épargne-invalidité (case 131 du feuillet T4A)	12500		12	
Revenus de location (consultez le guide T4036)	Bruts 12599	Nets 12600	13	T776
Gains en capital imposables (remplissez l'annexe 3)	12700	+ T5 - T3	14	Ann3
Pension alimentaire reçue (consultez le guide P102)	Total 12799	Montant imposable 12800	15	
Revenus d'un REER (selon tous les feuillets T4RSP) si RAP-REEP non remboursé	12900	+ T4RSP	16	
Autres revenus Précisez :	13000		17	
Bourses d'études, de perfectionnement et d'entretien, et subventions imposables reçues par des artistes pour un projet	13010		18	
Revenus d'un travail indépendant (consultez le guide T4002)				
Revenus d'entreprise	Bruts 13499	Nets 13500	19	états financiers
Revenus de profession libérale	Bruts 13699	Nets 13700	20	T2125
Revenus de commissions	Bruts 13899	Nets 13900	21	
Revenus d'agriculture	Bruts 14099	Nets 14100	22	
Revenus de pêche	Bruts 14299	Nets 14300	23	
Indemnités pour accidents du travail (case 10 du feuillet T5007)	14400	case 10 - T5007	24	
Prestations d'assistance sociale	14500	+ case 11 - T5007	25	
Versement net des suppléments fédéraux (case 21 du feuillet T4A(OAS))	14600		26	
Additionnez les lignes 24 à 26. (consultez la ligne 55 à l'étape 4)	14700	=	27	
Additionnez les lignes 1 à 23 et 27.		Voici votre revenu total 15000 =	28	

Étape 3 – Revenu net

Protégé B une fois rempli

Inscrivez votre revenu total de la ligne 28 de la page précédente.	15000			29
Facteur d'équivalence (case 52 de tous les feuillets T4 et case 034 de tous les feuillets T4A)	20600			
Déduction pour régimes de pension agréés (case 20 de tous les feuillets T4 et case 032 de tous les feuillets T4A)	20700	case 20 - T4 case 032 - T4A	30	
Déduction pour REER (consultez l'annexe 7 et joignez les reçus)	20800	+ reçus	31	→ Ann7
Cotisations de l'employeur au régime de pension agréé collectif (RPAC) (montant sur vos reçus de cotisations RPAC)	20810			
Déduction pour le choix du montant de pension fractionné (remplissez le formulaire T1032)	21000	+	32	
Cotisations annuelles syndicales, professionnelles et semblables (selon les reçus et la case 44 de tous les feuillets T4)	21200	+ reçus case 44 - T4	33	
Remboursement de la prestation universelle pour la garde d'enfants (case 12 de tous les feuillets RC62)	21300	+	34	
Frais de garde d'enfants (remplissez le formulaire T778)	21400	+ reçus	35	→ T778
Déduction pour produits et services de soutien aux personnes handicapées (remplissez le formulaire T929)	21500	+	36	
Perte au titre d'un placement d'entreprise (consultez le guide T4037)	Brute 21699	Déduction admissible 21700	+	37
Frais de déménagement (remplissez le formulaire T1-M)	21900	+	38	→ T1-M
Pension alimentaire payée (consultez le guide P102)	Total 21999	Déduction admissible 22000	+	39
Frais financiers et frais d'intérêt (remplissez la feuille de travail pour la déclaration)	22100	+ reçus	40	→  feuille de travail
Déduction pour cotisations au RPC ou au RRQ pour le revenu d'un travail indépendant et pour d'autres revenus (remplissez l'annexe 8 ou le formulaire RC381, selon le cas)	22200	+	41	→ Ann8
Déduction pour les cotisations bonifiées au RPC ou au RRQ sur un revenu d'emploi (remplissez l'annexe 8 ou le formulaire RC381, selon le cas)	(maximum 165,60 \$) 22215	+	42	→ Ann8
Déduction pour cotisations au RPAP pour le revenu d'un travail indépendant (remplissez l'annexe 10)	22300	+	43	→ Ann10
Frais d'exploration et d'aménagement (remplissez le formulaire T1229)	22400	+	44	
Autres dépenses d'emploi	22900	+	45	→ T777
Déduction pour la résidence d'un membre du clergé (remplissez le formulaire T1223)	23100	+	46	
Autres déductions Précisez :	23200	+	47	
Additionnez les lignes 30 à 47.	23300	=	▶	48
Ligne 29 moins ligne 48 (si négatif, inscrivez « 0 ») Voici votre revenu net avant rajustements	23400	=		49
Remboursement des prestations de programmes sociaux (Si vous avez déclaré un revenu à la ligne 8 et que le montant à la ligne 49 est plus élevé que 67 750 \$, consultez le tableau de remboursement au verso de votre feuillet T4E. Si vous avez déclaré un revenu aux lignes 3 ou 26 et que le montant à la ligne 49 est plus élevé que 79 054 \$, ou vous avez un montant au code 202 de votre feuillet T4A et que le montant de la ligne 49 est plus élevé que 38 000 \$, faites le calcul pour la ligne 23500 de la feuille de travail pour la déclaration. Sinon, inscrivez « 0 ».)	23500	-		50
Ligne 49 moins ligne 50 (si négatif, inscrivez « 0 ») Voici votre revenu net	23600	=		51

Étape 4 – Revenu imposable

Protégé B une fois rempli

Inscrivez votre revenu net de la ligne 51 de la page précédente.	23600		52
Déduction pour le personnel des Forces canadiennes et des forces policières (case 43 de tous les feuillets T4)	24400		53
Déductions pour options d'achat de titres (cases 39 et 41 des feuillets T4 ou consultez le formulaire T1212)	24900	+	54
Déductions pour autres paiements (Inscrivez le montant de la ligne 27, à moins qu'il ne comprenne un montant à la ligne 26. Si c'est le cas, consultez le guide à la ligne 25000.)	25000	+	ligne 14700
Pertes comme commanditaire d'autres années	25100	+	56
Pertes autres que des pertes en capital d'autres années	25200	+	57
Pertes en capital nettes d'autres années	25300	+	58
Déduction pour gains en capital	25400	+	59
Déductions pour les habitants de régions éloignées (remplissez le formulaire T2222)	25500	+	60 → T2222
Déductions supplémentaires Précisez :	25600	+	61
Additionnez les lignes 53 à 61.	25700	=	62
Ligne 52 moins ligne 62 (si négatif, inscrivez « 0 »)			
Voici votre revenu imposable	26000	=	63

Étape 5 – Impôt fédéral

Partie A – Impôt fédéral sur le revenu imposable

Inscrivez votre revenu imposable (ligne 63).						64
Remplissez la colonne appropriée selon le montant inscrit à la ligne 64.	La ligne 64 ne dépasse pas	La ligne 64 dépasse 48 535 \$ mais pas 97 069 \$	La ligne 64 dépasse 97 069 \$ mais pas 150 473 \$	La ligne 64 dépasse 150 473 \$ mais pas 214 368 \$	La ligne 64 dépasse 214 368 \$	
Inscrivez le montant de la ligne 64.						65
Ligne 65 moins ligne 66 (ne peut pas être négatif)	- 0,00	- 48 535,00	- 97 069,00	- 150 473,00	- 214 368,00	66
Multipliez la ligne 67 par la ligne 68.	=	=	=	=	=	67
	x 15 %	x 20,5 %	x 26 %	x 29 %	x 33 %	68
	=	=	=	=	=	69
	+ 0,00	+ 7 280,25	+ 17 229,72	+ 31 114,76	+ 49 644,31	70
Additionnez les lignes 69 et 70.	=	=	=	=	=	71

Inscrivez le montant de la ligne 71 à la ligne 112 (page 7 de cette déclaration).

Partie B – Crédits d'impôt non remboursables fédéraux

Si votre revenu net à la ligne 23600 est de **150 473 \$ ou moins**, inscrivez 13 229 \$ à la ligne 30000. Si votre revenu net est de **214 368 \$ ou plus**, inscrivez 12 298 \$. Sinon, faite le calcul à l'aide de la feuille de travail pour la déclaration pour déterminer le montant que vous pouvez demander à la ligne 30000.

Montant personnel de base (maximum 13 229 \$)	30000		72
Montant en raison de l'âge (si vous êtes né en 1955 ou avant) (Remplissez la feuille de travail pour la déclaration.) (maximum 7 637 \$)	30100	+	65 ans +
Montant pour époux ou conjoint de fait (remplissez l'annexe 5)	30300	+	Ann5
Montant pour une personne à charge admissible (remplissez l'annexe 5)	30400	+	si pas de conjoint
Montant canadien pour aidants naturels pour époux ou conjoint de fait, ou pour une personne à charge admissible âgée de 18 ans ou plus (remplissez l'annexe 5)	30425	+	si ligne 30300 ou 30400 et droit au MCAN
Montant canadien pour aidants naturels pour autres personnes à charge âgées de 18 ans ou plus ayant une déficience (remplissez l'annexe 5)	30450	+	si déficience et pas ligne 30300 ou 30400
Montant canadien pour aidants naturels pour enfants âgés de moins de 18 ans ayant une déficience			
Inscrivez le nombre d'enfants pour lesquels vous demandez ce montant.	30499	x 2 273 \$ =	30500
Additionnez les lignes 72 à 78.		Sous-total	=

Continuez à la page suivante.

Partie B – Crédits d'impôt non remboursables fédéraux (suite)

Inscrivez le sous-total de la ligne 79 de la page précédente.					80	
Cotisations de base au RPC ou au RRQ :						
Pour les revenus d'emploi (remplissez l'annexe 8 ou le formulaire RC381, selon le cas)	(maximum 2 980,80 \$)	30800	+			.81 → Ann8
Pour le revenu d'un travail indépendant et pour d'autres revenus (remplissez l'annexe 8 ou le formulaire RC381, selon le cas)		31000	+			.82 → Ann8
Cotisations à l'assurance-emploi :						
Cotisations d' employé	(maximum 650,40 \$)	31200	+	case 18 - T4		.83
Cotisations pour le revenu d'un travail indépendant et pour d'autres revenus admissibles (remplissez l'annexe 13)	si entente conclue	31217	+			.84
Cotisations au Régime provincial d'assurance parentale (RPAP) (case 55 de tous les feuillets T4)						
Cotisations au RPAP à payer sur le revenu d'emploi (remplissez l'annexe 10)	si travail hors Qc	31210	+			.86
Cotisations au RPAP à payer sur le revenu d'un travail indépendant (remplissez l'annexe 10)		31215	+			.87 → Ann10
Montant pour les pompiers volontaires		31220	+			88
Montant pour les volontaires en recherche et sauvetage		31240	+			89
Montant canadien pour emploi (inscrivez le moins élevé des montants suivants : 1 245 \$ ou le total de votre revenu d'emploi inscrit aux lignes 1 et 2)						
		31260	+			90
Montant pour l'achat d'une habitation	maximum 5 000 \$	31270	+			91
Dépenses pour l'accessibilité domiciliaire (remplissez la feuille de travail pour la déclaration)						
	(maximum 10 000 \$)	31285	+			92
Frais d'adoption		31300	+			93
Dépenses pour abonnement aux nouvelles numériques						
	(maximum 500 \$)	31350	+	reçus		94
Montant pour revenu de pension (remplissez la feuille de travail pour la déclaration)						
	(maximum 2 000 \$)	31400	+	si lignes 11500 ou 11600 ou 12900		95 →  feuille de travail
Montant pour personnes handicapées (pour vous-même) (inscrivez 8 576 \$ ou remplissez la feuille de travail pour la déclaration si vous aviez moins de 18 ans)						
		31600	+			96 →  feuille de travail
Montant pour personnes handicapées transféré d'une personne à charge (remplissez la feuille de travail pour la déclaration)						
		31800	+			97 →  feuille de travail
Intérêts payés sur vos prêts étudiants						
		31900	+	reçus		98
Vos frais de scolarité, montant relatif aux études et montant pour manuels (remplissez l'annexe 11)						
		32300	+	case 26 - T2202		99 → Ann11
Frais de scolarité transférés d'un enfant						
		32400	+			100 → Ann11
Montants transférés de votre époux ou conjoint de fait (remplissez l'annexe 2)						
		32600	+			101 → Ann2
Frais médicaux pour vous-même, votre époux ou conjoint de fait et vos enfants à charge nés en 2003 ou après						
		33099	+	reçus		102
Inscrivez le montant le moins élevé : 2 397 \$ ou 3 % de la ligne 51.						
		-				103
Ligne 102 moins ligne 103 (si négatif, inscrivez « 0 »)						
		=				104
Montant admissible des frais médicaux pour d'autres personnes à charge (remplissez la feuille de travail pour la déclaration)						
		33199	+	reçus		105 →  feuille de travail
Ajoutez les lignes 104 et 105.						
		33200	=			106
Ajoutez les lignes 80 à 101 et la ligne 106.						
			=	33500		107
Taux fédéral des crédits d'impôt non remboursables						
			x	15 %		108
Multipliez la ligne 107 par la ligne 108.						
			=	33800		109
Dons (remplissez l'annexe 9)						
		34900	+	reçus		110 → Ann9
Ajoutez les lignes 109 et 110.						
Total des crédits d'impôt non remboursables fédéraux						
Inscrivez ce montant à la ligne 115 de la page suivante.						
			=	35000		111

Partie C – Impôt fédéral net

Protégé B une fois rempli

Inscrivez le montant de la ligne 71.				112
Impôt fédéral sur le revenu fractionné (remplissez le formulaire T1206)	40424	+		•113
Additionnez les lignes 112 et 113.	40400	=		▶ 114
Inscrivez le total de vos crédits d'impôt non remboursables fédéraux selon la ligne 111 de la page précédente.	35000			115
Crédit d'impôt fédéral pour dividendes	40425	+	si lignes 12000 ou 12010	•116
Report d'impôt minimum (remplissez le formulaire T691)	40427	+		•117
Additionnez les lignes 115 à 117.		=		▶ – 118
Ligne 114 moins ligne 118 (si négatif, inscrivez « 0 »)			Impôt fédéral de base 42900	= 119
Crédit fédéral pour impôt étranger			40500	– 120
Ligne 119 moins ligne 120 (si négatif, inscrivez « 0 »)			Impôt fédéral 40600	= 121
Total de vos contributions politiques fédérales (joignez les reçus)	40900		reçus 122 → 	
Crédit d'impôt pour contributions politiques fédérales (remplissez la feuille de travail pour la déclaration)			(maximum 650 \$) 41000	•123
Crédit d'impôt à l'investissement (remplissez le formulaire T2038(IND))	41200	+		•124
Crédit d'impôt relatif à un fonds de travailleurs (consultez le guide aux lignes 41300 et 41400)				
Coût net des actions des fonds agréés selon la législation d'une province	41300		RL-10	
			Crédit admissible 41400	+
				•125
Additionnez les lignes 123 à 125.			41600	= ▶ – 126
Ligne 121 moins ligne 126 (si négatif, inscrivez « 0 »)			41700	= 127
Versements anticipés de l'allocation canadienne pour les travailleurs que vous avez reçus (case 10 du feuillet RC210)			41500	+ •128
Impôts spéciaux (consultez le guide à la ligne 41800)			41800	+ 129
Additionnez les lignes 127 à 129.				
Inscrivez ce montant à la ligne 131 ci-dessous.			Impôt fédéral net 42000	= 130

Étape 6 – Impôt provincial ou territorial

Remplissez la déclaration de la province de Québec pour calculer votre impôt provincial.

Étape 7 – Remboursement ou solde dû

Impôt fédéral net : Inscrivez le montant de la ligne 130.	42000			131
Cotisations à l'assurance-emploi à payer pour le revenu d'un travail indépendant et pour d'autres revenus admissibles (remplissez l'annexe 13)	42120	+		132
Remboursement des prestations de programmes sociaux (montant de la ligne 50)	42200	+		133
Impôt provincial ou territorial (joignez le formulaire 428 même si le résultat est « 0 »)	42800	+		134
Additionnez les lignes 131 à 134.			Voici votre total à payer 43500	= •135

Continuez à la page suivante.

Étape 7 – Remboursement ou solde dû (suite)

Protégé B une fois rempli

Inscrivez votre montant total à payer de la ligne 135 de la page précédente.	43500	136
Impôt total retenu (consultez le guide à la ligne 43700)	43700	somme tous les feuillets • 137
Transfert d'impôt pour les résidents du Québec	43800	• 138
Ligne 137 moins ligne 138	43900	=
Abattement du Québec remboursable (16,5 % du montant de la ligne 119 de la page précédente)	44000	+ • 140
Paiement en trop d'assurance-emploi (consultez le guide à la ligne 45000)	45000	• 141
Montant de la ligne 86 à la page 6	-	142
Paiement net en trop d'assurance-emploi Ligne 141 moins ligne 142 (si négatif, inscrivez « 0 »)	45100	=
Supplément remboursable pour frais médicaux (remplissez la feuille de travail pour la déclaration)	45200	+ • 144 → 
Allocation canadienne pour les travailleurs (ACT) (remplissez l'annexe 6)	45300	+ • 145 → 
Crédit canadien pour la formation (remplissez l'annexe 11)	45350	+ • 146 → 
Remboursement du crédit d'impôt à l'investissement (remplissez le formulaire T2038(IND))	45400	+ • 147
Crédit d'impôt de fiducie de la partie XII.2 (case 38 de tous les feuillets T3 et case 209 de tous les feuillets T5013)	45600	+ • 148
Remboursement de la TPS/TVH à l'intention des salariés et des associés (remplissez le formulaire GST370)	45700	+ • 149
Crédit d'impôt pour fournitures scolaires d'éducateur admissible		
Dépenses en fournitures (maximum 1 000 \$)	46800	reçus × 15% = 46900 + • 150
Crédit d'impôt pour la main-d'œuvre journalistique canadienne (case 236 de tous les feuillets T5013)	47555	+ • 151
Impôt payé par acomptes provisionnels	47600	+ • 152
Additionnez les lignes 139, 140 et 143 à 152. Voici votre total des crédits	48200	=
Ligne 136 moins ligne 153		Voici votre remboursement ou solde dû =

Si le résultat est négatif, vous avez un **remboursement**. Si le résultat est positif, vous avez un **solde dû**.

Inscrivez le montant dans l'espace approprié ci-dessous.

Généralement, une différence de 2 \$ ou moins n'est ni exigée ni remboursée.

Remboursement **48400**

Solde dû **48500**

Pour en savoir plus sur comment vous inscrire au dépôt direct, visitez le canada.ca/arc-depot-direct.

Pour en savoir plus sur comment faire un paiement, visitez le canada.ca/paiements. Votre paiement doit être effectué au plus tard le 30 avril 2021.

J'atteste que les renseignements fournis dans cette déclaration et dans tous les documents joints sont exacts, complets et révèlent la totalité de mes revenus.

Signez ici _____

Faire une fausse déclaration constitue une infraction grave.

Téléphone : _____

Date : _____

Si cette déclaration a été remplie par un professionnel de l'impôt, cochez la case appropriée et fournissez les renseignements suivants :

49000 Des frais ont-ils été facturés? Oui 1 Non 2

48900 Numéro de la TED (s'il y a lieu) : _____

Nom du professionnel de l'impôt : _____

Téléphone : _____

Les renseignements personnels (y compris le NAS) sont recueillis aux fins de l'administration ou de l'application de la Loi de l'impôt sur le revenu et des programmes et activités connexes incluant l'administration de l'impôt, des prestations, la vérification, l'observation et le recouvrement. Les renseignements recueillis peuvent être utilisés et communiqués aux fins d'autres lois fédérales qui prévoient l'imposition et la perception d'un impôt, d'une taxe ou d'un droit. Ils peuvent aussi être communiqués à une autre institution gouvernementale fédérale, provinciale, territoriale ou étrangère dans la mesure où le droit l'autorise. Le défaut de fournir ces renseignements pourrait entraîner des intérêts à payer, des pénalités ou d'autres mesures. Selon la Loi sur la protection des renseignements personnels, les particuliers ont le droit à la protection, à l'accès et à la correction de leurs renseignements personnels ou de déposer une plainte auprès du Commissaire à la protection de la vie privée du Canada concernant le traitement de leurs renseignements personnels. Consultez le fichier de renseignements personnels ARC PPU 005 sur Info Source en allant à canada.ca/arc-info-source.

N°inscrivez rien ici **48700** **48800** _____ • **48600** _____

Déclaration de revenus provinciale (TP1)

Portez une attention particulière aux lignes précédées d'une flèche →.

TP-1.D (2020-12) Page 2

Revenu total

Si vous avez occupé un emploi hors du Canada, cochez ci-après.	94				
Si vous avez occupé un emploi au Canada mais hors du Québec, cochez ci-après.	95				
Cotisation au RPC. Consultez le guide.	96		Cotisation au RRQ, <i>relevé 1, case B</i>	98	case B - RL1
Salaire admissible au RPC	96.1		Salaire admissible au RRQ, <i>relevé 1, case G.</i>	98.1	case G - RL1
Cotisation au RQAP, <i>relevé 1, case H</i>	97		Consultez le guide.		
Commissions reçues, <i>relevé 1, case M</i>	100		Avantage imposable, <i>relevé 1, cases G-1 et L-2</i>	102	

Revenus d'emploi, <i>relevé 1, case A</i>				101	case A - RL1		
Correction des revenus d'emploi, si vous avez reçu un relevé 22 (grille de calcul 105)				+ 105			
Autres revenus d'emploi. Consultez le guide.		Précisez.	106	0			
Cotisations à un régime d'assurance salaire	165			+ 107	pourboires		
Prestations d'assurance parentale, <i>relevé 6, case A</i>				+ 110	case A - RL6		
Prestations d'assurance-emploi et autres prestations, <i>feuillelet T4E</i>				+ 111	T4E		
Pension de sécurité de la vieillesse, <i>feuillelet T4A(OAS)</i>				+ 114	T4A(OAS)		
Prestations du RRQ ou du RPC, <i>relevé 2, case C</i>				+ 119	case C - RL2		
Prestations d'un régime de retraite, d'un REER, d'un FERR, d'un RPDB ou d'un RPAC/RVER, ou rentes				+ 122	RL2 - RL3 - RL16		
→ Revenus de retraite transférés par votre conjoint. Consultez le guide.				+ 123			
Dividendes de sociétés canadiennes imposables	Montant réel des dividendes déterminés	166					
	Montant réel des dividendes ordinaires	167		Montant imposable	+ 128	RL3 - RL16	
Intérêts et autres revenus de placement				+ 130	RL3 - RL16		
Revenus de location.							
Annexez le formulaire TP-128 ou les états financiers.	Revenus bruts	168		Revenus nets	+ 136		
Gains en capital imposables (consultez le guide). Remplissez l'annexe G.				+ 139	RL3 - RL16		
Pension alimentaire reçue (montant imposable)				+ 142			
Prestations d'assistance sociale, <i>relevé 5, case A</i> , et aide financière semblable, <i>relevé 5, case B</i>				+ 147	case A - RL5		
Indemnités de remplacement du revenu et versement net des suppléments fédéraux.		Précisez.	149		+ 148	RL5 - T4A (OAS)	
Programme incitatif pour la rétention des travailleurs essentiels				+ 151			
Autres revenus. Consultez le guide.	PCU, PCUE, PCRE, PCMRE ou PCREPA	169		Précisez.	153	+ 154	si RAP-REEP non remboursés
Revenus nets d'entreprise (montant de la ligne 34 de l'annexe L)				+ 164	états financiers		
Ajoutez les montants des lignes 101 et 105 à 164.				Revenu total	=	199	

Revenu net

Déduction pour travailleur. Consultez le guide.	201					
Déduction pour régime de pension agréé (RPA), <i>relevé 1, case D</i>				+ 205	case D - RL1	
Dépenses d'emploi et déductions liées à l'emploi.		Précisez.	206		+ 207	
Déduction pour REER ou RPAC/RVER	RAP ou REEP	212			+ 214	reçus
Pension alimentaire payée (montant déductible). Consultez le guide.						
Numéro d'assurance sociale (NAS) du bénéficiaire	224				+ 225	
Frais de déménagement. Remplissez le formulaire TP-348.					+ 228	
Frais financiers et frais d'intérêts. Consultez le guide aux lignes 231 et 260.					+ 231	reçus
Perte à l'égard d'un placement dans une entreprise. Remplissez le formulaire TP-232.1.						
Total des pertes	233			Perte admissible	+ 234	
Déduction pour particulier habitant une région éloignée reconnue (formulaire TP-350.1)					+ 236	
Déduction pour frais d'exploration et de mise en valeur					+ 241	
Déduction pour revenus de retraite transférés à votre conjoint au 31 décembre. Remplissez l'annexe Q.					+ 245	
Déduction pour remboursement de sommes reçues en trop. Consultez le guide.					+ 246	
Déduction pour cotisation au RRQ, au RPC ou au RQAP.		Précisez.	248.1		+ 248	
Autres déductions. Consultez le guide.		Précisez.	249		+ 250	
Report du rajustement des frais de placement. Consultez le guide.					+ 252	
Ajoutez les montants des lignes 201 à 207, 214 à 231 et 234 à 252. Total des déductions				=	254	
Montant de la ligne 199 moins celui de la ligne 254				=	256	
Rajustement des frais de placement (consultez le guide). Remplissez l'annexe N.				+ 260		
Ajoutez les montants des lignes 256 et 260.						
Si le résultat est négatif, inscrivez 0. Reportez le résultat à la page 3.				Revenu net	=	275

1002 ZZ 73484850



Attachez vos documents Ici (ne joignez pas les documents non requis).

Si vous avez un solde à payer, veuillez attacher votre paiement et le bordereau de paiement à la page 1.

TP-1.D (2020-12) Page 3

Revenu imposable

Montant de la ligne 275					275	
Rajustement de déductions. Consultez le guide.	Précisez.	277		+	276	
Prestation universelle pour garde d'enfants et revenus d'un régime enregistré d'épargne-invalidité. Consultez le guide.				+	278	
Additionnez les montants des lignes 275 à 278.				=	279	
Déductions pour investissements stratégiques. Consultez le guide.	Précisez.	286			287	
Pertes d'autres années, autres que des pertes nettes en capital.	Précisez.	289.1		+	289	
Pertes nettes en capital d'autres années. Consultez le guide aux lignes 276 (point 9) et 290.				+	290	
Déduction pour gains en capital. Consultez le guide.				+	292	
Déduction pour Indien				+	293	
Déductions pour certains revenus. Consultez le guide.				+	295	ligne 148
Déductions diverses. Consultez le guide.	Précisez.	296		+	297	
Additionnez les montants des lignes 287 à 297.	Total des déductions			=	298	
Montant de la ligne 279 moins celui de la ligne 298. Si le résultat est négatif, inscrivez 0.					299	Revenu imposable

Crédits d'impôt non remboursables

Montant personnel de base					350	15 532,00
Redressement pour indemnités de remplacement du revenu. Consultez le guide.				-	358	
Montant de la ligne 350 moins celui de la ligne 358				=	359	
Montant accordé en raison de l'âge ou pour personne vivant seule ou pour revenus de retraite. Remplissez l'annexe B.				+	361	AnnB
Montant pour personnes à charge et montant transféré par un enfant majeur aux études postsecondaires. Remplissez l'annexe A.				+	367	case A - RL8 AnnA
Montant pour déficience grave et prolongée des fonctions mentales ou physiques. Consultez le guide.				+	376	
Additionnez les montants des lignes 359 à 376.				=	377	
				×		15 %
Montant de la ligne 377 multiplié par 15 %				=	377.1	
Frais pour soins médicaux non dispensés dans votre région		378			378	
Frais médicaux. Remplissez l'annexe B.				+	381	reçus AnnB + AnnK
Intérêts payés sur un prêt étudiant. Remplissez l'annexe M.	Montant demandé			+	385	reçus AnnM
Additionnez les montants des lignes 378 à 385.				=	388	
				×		20 %
Montant de la ligne 388 multiplié par 20 %				=	389	
Crédit d'impôt pour pompier volontaire et pour volontaire participant à des opérations de recherche et de sauvetage. Consultez le guide.	Précisez.	390.1		+	390	
Crédit d'impôt pour prolongation de carrière. Consultez le guide.				+	391	
Crédit d'impôt pour nouveau diplômé travaillant dans une région ressource éloignée. Remplissez le formulaire TP-776.1.ND.				+	392	
Crédits d'impôt pour dons. Consultez le guide.	Montant de la ligne 1 de la grille de calcul 395	393		+	395	reçus grille de calculs
Crédit d'impôt pour achat d'une habitation. Remplissez le formulaire TP-752.HA.				+	396	TP752 .HA
Crédit d'impôt pour cotisations syndicales, professionnelles ou autres		397.1		×	397	case F - RL1 ou reçus
Crédit d'impôt pour frais de scolarité ou d'examen. Remplissez l'annexe T.				+	398	case 26 - T2202 AnnT
Crédit d'impôt pour frais de scolarité ou d'examen transféré par un enfant. Consultez le guide.				+	398.1	AnnA
Additionnez les montants des lignes 377.1, 389 à 392, 395 à 397, 398 et 398.1.	Crédits d'impôt non remboursables			=	399	

Impôt et cotisations

Impôt sur le revenu imposable.					403	
Remplissez la grille de calcul 401. Si vous devez remplir le formulaire TP-22 ou TP-25, cochez la case 403.					401	grille de calculs
Crédits d'impôt non remboursables (ligne 399)				-	406	
Montant de la ligne 401 moins celui de la ligne 406. Si vous devez remplir la partie A de l'annexe E, inscrivez plutôt le montant de la ligne 413 de cette annexe. Si vous remplissez le formulaire TP-766.2, cochez la case 404.					404	
Si vous avez rempli la partie 4 du formulaire TP-766.2, cochez la case 405.					405	
				=	413	
Crédit d'impôt pour contribution à des partis politiques autorisés du Québec (grille de calcul 414)		414			414	reçus grille de calculs
Crédit d'impôt pour dividendes				+	415	
Crédits d'impôt pour actions de Capital régional et coopératif Desjardins, relevé 26, cases B et D				+	422	
Crédit d'impôt relatif à un fonds de travailleurs. Consultez le guide.				+	424	RL10
Additionnez les montants des lignes 414 à 424.				=	425	
Montant de la ligne 413 moins celui de la ligne 425. Si le résultat est négatif, consultez le guide à la ligne 431.				=	430	
Crédits transférés d'un conjoint à l'autre. Consultez le guide.				-	431	
Montant de la ligne 430 moins celui de la ligne 431, ou montant de la ligne 18 de la partie B de l'annexe E.					432	
Si le résultat est négatif, inscrivez 0. Reportez le résultat à la page 4.				=	432	



1003 ZZ 73484851

Montant de la ligne 432	432		
Droits d'immatriculation au registre des entreprises. Consultez le guide.	437	2	2
Les renseignements contenus dans le registre des entreprises sont-ils exacts?	436	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Cotisation au Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) pour un travail autonome ou hors du Québec. Remplissez l'annexe R.	439		AnnR
Versements anticipés de crédits d'impôt, relevé 19, case A, B, C, D ou G	441	RL19	
Impôts spéciaux et redressement d'impôt. Consultez le guide.	442		
Cotisation au RRQ pour un travail autonome (grille de calcul 445)	444		grille de calculs
Cotisation au Fonds des services de santé (FSS). Remplissez l'annexe F.	446		AnnF
Cotisation au régime d'assurance médicaments du Québec.	447		AnnK
Remplissez l'annexe K ou inscrivez le numéro correspondant à votre situation à la case 449.	449		
Additionnez les montants des lignes 432 à 447.	Impôt et cotisations	= 450	

Remboursement ou solde à payer

Impôt du Québec retenu à la source, selon vos relevés ou vos feuillets	451	somme de tous les relevés	
Montant de la ligne 58 de votre annexe Q	451.1		
Montant de la ligne 451 moins celui de la ligne 451.1	451.2		
Impôt du Québec retenu à la source transféré par votre conjoint	451.3		
Cotisation payée en trop au RRQ ou au RPC	452		
Impôt payé par acomptes provisionnels	453		
Partie transférable de l'impôt retenu pour une autre province	454		
Crédit d'impôt pour frais de garde d'enfants. Remplissez l'annexe C.	455	RL24	AnnC
Crédits d'impôt relatifs à la prime au travail. Remplissez l'annexe P.	456		AnnP
Cotisation payée en trop au Régime québécois d'assurance parentale (RQAP)	457		
Crédit d'impôt pour maintien à domicile des aînés. Remplissez l'annexe J.	458		
Remboursement de TVQ à un salarié ou à un membre d'une société de personnes	459		TP752
Crédit d'impôt Bouclier fiscal	460		.BF
Autres crédits. Consultez le guide.	461		
Crédit d'impôt pour soutien aux aînés	463		TP752
Additionnez les montants des lignes 451.2 à 463.	Impôt payé et autres crédits	= 465	.SA
Compensation financière pour maintien à domicile. Consultez le guide.	466		
Additionnez les montants des lignes 465 et 466.	= 468		
Montant de la ligne 450 moins celui de la ligne 468	= 470		

Montant de la ligne 470, s'il est négatif	474		
Remboursement transféré au conjoint. Consultez le guide avant d'inscrire un montant.	476		
Montant de la ligne 474 moins celui de la ligne 476	Remboursement	= 478	
Remboursement anticipé. Consultez le guide.	480		
Montant de la ligne 470, s'il est positif	475		
Montant transféré par votre conjoint. Consultez le guide avant d'inscrire un montant.	477		
Montant de la ligne 475 moins celui de la ligne 477. Nous n'exigeons pas le solde s'il s'élève à moins de 2 \$.	Solde à payer	= 479	
Somme jointe. Remplissez le bordereau de paiement et effectuez votre paiement par chèque ou par mandat à l'ordre du ministre du Revenu du Québec. Attachez votre paiement et le bordereau à la page 1.	481		

Je déclare que tous les renseignements me concernant dans ce formulaire et dans les documents annexés sont exacts et complets et qu'ils font état de tous mes revenus. Si j'ai droit à un remboursement et que j'ai inscrit un montant à la ligne 476, j'accepte qu'il serve au paiement du solde à payer de mon conjoint (ligne 475 de sa déclaration).

Si j'ai inscrit un montant à la ligne 123, c'est parce que j'ai choisi d'ajouter à mon revenu une partie des revenus de retraite de mon conjoint.

Signature X _____ Date _____

Ind. rég. Téléphone (domicile ou cellulaire) Ind. rég. Téléphone (cellulaire)

498 _____ 499 _____

Nous pourrions comparer les renseignements fournis avec ceux obtenus d'autres sources.

crédit d'impôt pour personne aidante (code 02) → AnnH

crédit d'impôt pour activités des enfants (code 25) reçus → grille de calculs

crédit d'impôt pour activités des aînés (code 28) reçus → x 20 %

Logiciel DT Max 2020

Principales icônes de la barre d'outils



Pour accéder à l'écran de la liste des clients



Pour compléter les saisies de données de chaque client



Pour visualiser les déclarations et pour accéder à tous les formulaires complétés



Pour ouvrir le dossier d'un autre membre de la famille ou trier la liste des clients par famille



Pour ajouter un nouveau client



Pour trouver un client dans la liste des clients



Pour imprimer les déclarations et les annexes



Pour imprimer les pages sélectionnées des déclarations



Pour ajouter un mot-clé



Pour utiliser la section *VoieRapide* dans la fenêtre de saisie de données



Pour sélectionner les sections de données pertinentes du client dans le profil *VoieRapide*



Pour montrer les messages d'erreurs et d'avertissements



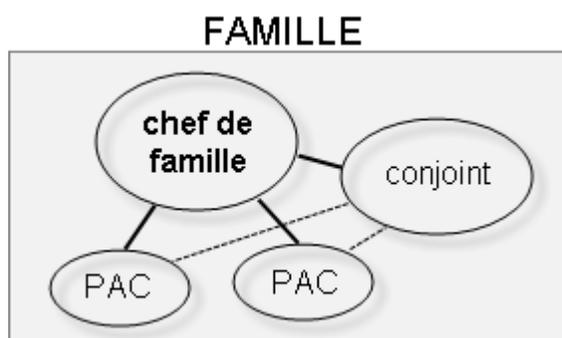
Pour ouvrir la base de données de l'aide

Intégration familiale

Le chef de famille agit comme pivot, de référence.

En traitant les clients en tant que membre d'une famille, les calculs entre conjoints et personnes à charge sont optimisés.

Les données concernant les enfants doivent être saisies dans le dossier de l'enfant concerné et non dans celui du parent.



Trois fenêtres

Processus complet de la production d'une déclaration de revenus :



Codes de couleur

 rouge	le champ doit obligatoirement être rempli
 bleu	le logiciel vous recommande de compléter le champ

numéros rouges	Fédéral	
lettres bleues	Provincial	

Assurance médicaments du Québec

Assurance collective du particulier (toute l'année)		
Ass. privée <input checked="" type="checkbox"/>	particulier <input checked="" type="checkbox"/>	toute l'année <input checked="" type="checkbox"/>
	conjoint/parent <input type="checkbox"/>	mois ciblés <input type="checkbox"/>

Assurance collective - conjoint/parent (toute l'année)		
Ass. privée <input checked="" type="checkbox"/>	particulier <input type="checkbox"/>	toute l'année <input checked="" type="checkbox"/>
	conjoint/parent <input checked="" type="checkbox"/>	mois ciblés <input type="checkbox"/>

Assurance médicaments du Québec (toute l'année)		
RAMQ <input checked="" type="checkbox"/>		toute l'année <input checked="" type="checkbox"/>
		mois ciblés <input type="checkbox"/>

Assurance médicaments du Québec (exceptions – toute l'année)		
RAMQ <input checked="" type="checkbox"/> (exemption)	il faut spécifier le code de l'exception dans le champ <i>Situation</i>	toute l'année <input checked="" type="checkbox"/>
		mois ciblés <input type="checkbox"/>

Assurance médicament du Québec (exceptions par mois)		
RAMQ <input checked="" type="checkbox"/>	il faut spécifier le code dans le champ <i>Situation</i> et lister les mois couvrant cette situation dans les champs <i>Mois-Visés</i>	toute l'année <input type="checkbox"/>
		mois ciblés <input checked="" type="checkbox"/>

Comment remplir les cases des différentes sections

The diagram illustrates the data flow from tax forms to a software interface. On the left, a T4A form (Statement of Pension, Retirement, Annuity, and Other Income) shows a pension amount of 6,140.05 (line 11500) and income tax deducted of 248.90 (line 43700). On the right, a Relevé 2 form (Revenus de retraite et rentes) shows a total pension amount of 6,140.05 (line A) and a Quebec tax withheld of 288.27 (line J). Arrows indicate that these values are entered into the software interface. The interface, titled 'Renseignements provenant de feuillets', includes fields for 'Feuille' (T4A / Relevé 2, Relevé 1), 'Nom' (Régime trav. retraités Tridest), 'Province-Payeur', and 'Pension' (6,140.05). Below this, there are fields for 'IF' (248.90), 'IP' (288.27), 'Dons', 'Notes', 'RL-1', and 'FeuilleMod'.

Optimisation

Saisie d'un nouveau mot-clé

OPTIMISER Index

OK Annuler Aide

Fédéral

Estimation du crédit pour la TPS/TVH dans cette déclaration

- T1 - Allocation canadienne pour enfants
- T1 - Pompiers volontaires (F31220) / recherche et sauvetage (F31240)
- T1 - Fractionnement du revenu de pension
- T1 - Fractionnement du revenu de pension - Crédit d'impôt étranger
- T1 - Transfert de dividendes
- T1 - Agriculture - RFI
- T1 - Dons de charité
- T1 - Frais médicaux
- T1 - Allocation canadienne pour les travailleurs (annexe 6)
- T1 - Choix d'inclure les revenus exonérés aux fins de l'annexe 6
- T1 - Dépenses pour l'accessibilité domiciliaire (F31285)
- T1 - Pension alim.(F22000) vs Montant conj.(F30300)/Pers. charge(F30400)
- T1 - Annexe 14 - Incitatif à agir pour le climat (F45110)

Québec

- TP1 - Allocation famille
- TP1 - Agriculture - RFI
- TP1 - Cr. d'impôt pour pompier volontaire/recherche et sauvetage (Q390)
- TP1 - Frais médicaux
- TP1 - Bouclier fiscal
- TP1 - Crédit d'impôt relatif à un fonds de travailleurs
- TP1 - Remboursement transféré au conjoint
- TP1 - Annexe B - Personne vivant seule/âge/retraite
- TP1 - Annexe C - Frais de garde
- TP1 - Annexe J - Maintien à domicile
- TP1 - Annexe P - Prime au travail
- TP1 - Annexe Q - Fractionnement du revenu de pension
- TP1 - Annexe V - A. Dons de bienfaisance et autres dons (ligne 35)
- TP1 - Annexe V - B. Crédit pour dons important en culture (ligne 61)
- TP1 - Annexe V - C. Crédit pour dons de mécénat culturel (ligne 62)
- TP-1029.SA - Crédit d'impôt pour soutien aux aînés

Résumé

Voici les grandes étapes à suivre afin de produire les déclarations avec DT Max. Vous pouvez aussi adopter votre propre méthode de travail.



1. Créer les dossiers du chef de famille, de son conjoint et des personnes à charge, en ayant soin de cocher les mots-clés pertinents à leur situation dans la *VoieRapide*.



2. Pour chaque contribuable, enregistrer toutes les données des feuillets, des relevés et des reçus en votre possession en remplissant les sections correspondantes dans la fenêtre *Saisie de données*.



3. Compléter les entrées selon les informations supplémentaires fournies dans la mise en situation. À l'aide de la feuille de route #2, vérifier si les annexes et les formulaires se rapportant à la situation du contribuable sont bien remplis. Faites une recherche par mot-clé pour savoir où les inscrire.

4. Vérifiez si des transferts entre conjoints sont nécessaires.



5. Étudier les déclarations T1 et TP1 des contribuables et apporter les corrections si nécessaire.

Où dans DT Max?

Vous trouverez, dans les pages suivantes, un résumé présentant les principaux sujets et où les inscrire dans la *VoieRapide* du logiciel.

nom de la section

(nom de la ligne)

	OÙ L'INSCRIRE DANS DT MAX
Frais de scolarité	<u>Frais de scolarité et études</u> dans la fiche de la PAC (Frais-ScolaritéCan) (Mois-Études) (Trimestre-SB)
Intérêts sur prêt étudiant	<u>Frais de scolarité et études</u> (IntérêtPrêt)
Activités pour aînés	<u>Frais sportifs, récréatifs, artistiques</u> dans la fiche de la PAC (Activités-Aînés)
Activités des enfants	<u>Frais sportifs, récréatifs, artistiques</u> dans la fiche de la PAC (Frais-Sportifs) - (Activ-Artistiques)
Frais de garde d'enfant	<u>Frais de garde d'enfants</u> dans la fiche de la PAC
① Frais d'intérêt ② Frais financiers	<u>Frais financiers, dépenses de placements</u> (FraisFin-Int / FraisFin-Aut) ① ②
Dons	<u>Dons de charité et autres dons</u>
① Frais médicaux ② Cotisation RAMQ an passé	<u>Frais médicaux</u> dans la fiche de chaque contribuable et PAC (Médical / QAssMedRep) ① ②
① Assurance médicaments du Québec ② Paiement RAMQ du conjoint	<u>Renseignements personnels</u> ① (Ass-Médicam) ② (Ann-Combinée)
Abonnement aux nouvelles numériques	<u>Autres crédits d'impôt</u> (NouvellesNumer...)
① REER/RPAC du contribuable ② Montants admissibles ③ Cotisation de l'employeur au RPAC	① ② <u>Déduction pour REER</u> ① (Cotisations) ② (Montant-Adm) ③ <u>Revenus d'emploi</u> (T4) - (Notes)

	OÙ L'INSCRIRE DANS DT MAX
Contribution politique ① fédérale ② municipale	① <u>Contributions politiques fédérales</u> ② <u>Impôt provincial et crédits d'impôt provinciaux</u> (Politi-Mun)
Achat d'une habitation	<u>Montant pour l'achat d'une habitation</u>
Pension alimentaire ① Payée ② Reçue	<u>Pension alimentaire et conjoint non traité</u> ① (Aliment-Payé) ② (Aliment-Reçu)
Cotisation syndicales et professionnelles non présentes sur le T4/Relevé 1	<u>Autres déductions</u> (Syndicale)
Information sur le conjoint (s'il n'est pas inclus dans la liste des clients) Information sur l'ex-conjoint	<u>Pension alimentaire et conjoint non-traité</u>
Changement d'état civil	<u>Changement d'état civil et certificat de décharge</u>
Personne handicapée Transfert du montant pour pers. handicapée	<u>Invalidité</u>
Personne vivant seule	<u>Renseignements personnels</u> (Seule)
Montant canadien pour aidants naturels	<u>Invalidité</u> (AidantsNatCanada)
Revenu à zéro	<u>Autres renseignements personnels</u> (Aucun-Revenu)
Acomptes provisionnels	<u>Acomptes provisionnels et retenues à la source</u>

	OÙ L'INSCRIRE DANS DT MAX
Aidant naturel / Personne aidante	<u>Autres crédits d'impôt</u> (Habitation)
Pourboires	<u>Autres revenus d'emploi</u> (Pourboires)
Transfert entre conjoints : - fractionnement du revenu de pension - dons - frais médicaux - remboursement transféré au conjoint - etc.	<u>Contrôles</u> (Optimiser)
RAP ① remboursé ② non remboursé	<u>RAP</u> ① (Paiem-Désig) ② (REERdue)
Fournitures scolaires d'éducateur	<u>Autres crédits d'impôt</u> (Enseignants)
Revenu net de l'an passé pour Bouclier Fiscal	<u>Données historiques</u> (RevenuNetAnn) (Revenu-Net-QC) (Rev-Travail-QC)
Intérêts reportés d'années passées sur prêt étudiant	<u>Frais de scolarités et études</u> (Int-Prêt-REP et Int-Prêt-QuéREP)
Frais de scolarité et montant relatif aux études reportés d'années passées	<u>Frais de scolarités et études</u> (Scolaire-REP et ScolaireQué-REP)
Cotisation au REER reportée d'années passées	<u>Déduction pour REER</u> (Cotis-NonDéd)
Travail à la maison à cause du COVID-19	<u>Dépenses d'emploi (T777)</u> (Dépenses-Emploi : Méthode à taux fixe temporaire) (Qual-TravDomicile / Jours-Travail)

